

succombé sous cette difficulté. Après ce qu'ont dit sur cette importante matière, les Pères & nos Docteurs, le P. Touron s'étonne qu'on ait de nos jours emprunté l'organe d'un *Persan*, pour répéter, dans le monde, ces objections surannées. Il les réfute avec toute la solidité dont on le sçait capable.

La préséance est en Dieu un attribut qui lui est nécessaire, & qui nous est incompréhensible. On en démontre la vérité, quoiqu'on en ignore la nature. Il n'a pas plû à Dieu de nous donner là-dessus une révélation qui ne nous étoit pas nécessaire pour parvenir à notre fin. Le P. Touron refoud très-bien l'argument qu'on en tire contre la liberté humaine, dont il établit le dogme catholique contre ces impies, appelés dans l'Ecriture, les déferreurs d'une Providence, qui les poursuit sans relâche, *fugitivi perpetua providentia*.

Admettre une Providence, & restreindre son domaine, c'est renverser d'une main l'édifice qu'on élève de l'autre : on ne peut pas plus mettre des bornes à son domaine, qu'opposer des obstacles à son existence. Les hommes & leurs mouvemens ne peuvent pas plus se soustraire à ses ordres que la mer & ses flots. Le P. Touron s'autorise avec raison de ces principes incontestables, pour démontrer *la folie des Politiques, qui ne veulent point dépendre de la Providence*. « Rien, dit-il, n'arrive ni ne peut arriver que selon qu'il a plû au Tout-Puissant de l'ordonner, ou de le permettre : nous devons le consulter dans toutes nos entreprises, le remercier toujours du succès, & lui en donner la gloire. Nous devons aussi nous soumettre à sa volonté dans les accidens les plus fâcheux. Enfin nous devons reconnoître que  
» c'est